

# Fiscalité : Racine joue dans la cour des grands

En l'espace de 10 ans, le département fiscal du cabinet Racine a su élargir son spectre de compétences afin de couvrir aussi bien la fiscalité corporate que la fiscalité personnelle. Une équipe d'avocats composée de 8 collaborateurs et de 2 associés qui se pose aujourd'hui comme un des acteurs incontournables du marché. Décryptage.

« Lorsque je suis arrivé chez Racine en 2011, les autres associés m'ont tout de suite donné carte blanche », explique Fabrice Rymarz qui a rejoint le cabinet pour créer le département droit fiscal il y a près de 10 ans. Une aventure entrepreneuriale réussie. Car l'équipe, qui compte huit collaborateurs et deux associés, est aujourd'hui en mesure de concurrencer des firmes internationales et des « pure player » de la fiscalité. La preuve : elle dispose d'une clientèle fidèle, composée de fonds d'investissement (Tristan Capital Partner, Weinberg Capital...) et de multinationales (Essilor, Carrefour, Lacoste, Eurotunnel...). Initialement spécialisé en fiscalité corporate — principalement sur des opérations immobilières —, le département s'est progressivement généralisé. Le tournant ? L'arrivée de Xavier Rollet en qualité d'associé en 2015. Avec son expertise en fiscalité personnelle, l'avocat permet au cabinet de couvrir l'ensemble de la discipline. « Même les grandes firmes américaines ne font pas autant de fiscalité », assurent les deux associés, laissant transparaître une complicité et une bienveillance réciproque. Il faut dire qu'ils se connaissent bien. Au-delà d'être des « copains de promos », de l'école du barreau, Xavier Rollet et Fabrice Rymarz ont fait leurs armes au sein du même cabinet international. Depuis 2015, ils forment chez Racine un duo complémentaire qui affiche rigueur, sens du travail en équipe et satisfaction absolue du client. Un duo

qui revendique aussi une atmosphère conviviale et bon enfant. « Chez nous il n'y a pas de divas », affirment-ils avec la franchise qui les caractérise.

## Mode projet

Une philosophie qui en dit long sur l'ADN de l'ensemble de la maison. Fondée en 1981 par Bruno Cavalié, la structure revendique à la fois un esprit entrepreneurial fort et une ambiance chaleureuse. Bénéficiant du soutien inconditionnel de ses associés très vite de plusieurs collaborateurs. Pas question toutefois de cloisonner l'activité. Depuis 2011, l'équipe vient naturellement au soutien des autres pratiques du cabinet. « Nous avons conscience que notre matière est transversale, assure Fabrice Rymarz. Tous les clients du cabinet ont besoin d'un accompagnement en matière de fiscalité. Nous travaillons avec la quasi totalité des autres départements. Ce qui ne nous empêche pas d'être des associés de plein exercice et de rester les interlocuteurs principaux de nos clients. » Une organisation en mode projet que Fabrice Rymarz et Xavier Rollet, qui ont tous deux l'expérience des cabinets internationaux, maîtrisent parfaitement. « Nous nous considérons comme des courroies de transmission, poursuivent-ils. Notre rôle consiste à s'assurer que tout le monde, au sein du cabinet, dispose du même niveau d'information. » Le résultat est là :

le service rendu est fluide et les clients restent. Des sociétés comme Tristan Capital Partner ou Essilor sollicitent les conseils de l'équipe droit fiscal depuis bientôt 10 ans.

## Fiscalité corporate et fiscalité personnelle

Outre de sa capacité d'organisation, le département se démarque aussi par l'étendue de son expertise. « La seule partie que nous ne couvrons pas aujourd'hui, ce sont les prix de transferts », précisent les associés dont les compétences sont équitablement réparties. Spécialisé en fiscalité corporate, Fabrice Rymarz conseille principalement des fonds d'investissement dans le cadre de leurs opérations immobilières. Un domaine d'intervention que l'avocat a su élargir au fil des années puisqu'il accompagne également et plus globalement des structurations entreprises mais aussi des associations, des syndicats et des fondations dans leurs relations avec l'administration fiscale. C'est naturellement qu'il épaulé par ailleurs l'équipe M&A lorsqu'un deal nécessite son expertise. Xavier Rollet, de son côté, intervient davantage sur les sujets de fiscalité personnelle. « Nous travaillons régulièrement avec des grandes entreprises sur des sujets de rémunération des dirigeants ou d'actionariat salarié », explique l'intéressé qui intervient également sur des dossiers de succession.



Xavier Rollet

Fabrice Rymarz



Aude Gary-Bally

Mélanie Delclos

Quentin Cournot

Laure C. Dalmay

Valérie Gin-Boyer

Charles-Xavier Vincent

Arthur Petillot

## Agilité

Parce que les clients sont diverses et que les problématiques ne sont jamais les mêmes, l'équipe doit s'adapter et faire preuve d'agilité. Et ce n'est pas pour déplaire aux deux associés qui aiment élargir leurs compétences. « Nous intervenons par exemple sur des sujets de fiscalité des sportifs. C'est une activité que j'aime bien, assure Xavier Rollet. Les problématiques rencontrées par les clubs sportifs, notamment dans le football sur des transferts de rémunérations, sont similaires à celles qu'on trouve dans l'industrie classique. » Des domaines d'expertises qui conduisent les avocats à intervenir en conseil, mais aussi, et de plus en plus, en contentieux. Une activité grandissante qui requiert, selon Xavier Rollet et Fabrice Rymarz, la présence d'un troisième associé. « Cela nous permettrait de démultiplier l'impact de l'équipe, mais aussi de venir au soutien de nos associés dans les autres

départements », confirme Xavier Rollet, précisant que cette perspective s'inscrit comme un véritable relai de croissance pour l'ensemble du cabinet.

## Esprit familial

Et ce n'est pas la seule ambition des deux avocats qui ont l'intention d'étendre l'influence de l'équipe fiscal au-delà des frontières de l'hexagone. Pas question toutefois d'ouvrir des bureaux à l'étranger. Mais plutôt de multiplier des partenariats avec des acteurs locaux, principalement en Angleterre, en Allemagne en Espagne et en Italie. Un sujet important qui n'est toutefois pas l'unique préoccupation de Xavier Rollet, celui-ci ayant récemment pris les rênes du cabinet en tant que co-managing partner. « Cela n'est possible que parce que nous avons une équipe solide et des collaborateurs qui tiennent la route. Sans eux, je ne pourrais pas jongler entre mon rôle d'associé de l'équipe fiscal et mon

statut de co-managing partner. » Une équipe soudée qui compte aujourd'hui trois conseil, trois collaborateurs seniors et deux juniors. « Nous pouvons nous appuyer sur des avocats qui nous connaissent bien, note Fabrice Rymarz. Certains nous accompagnent depuis des années. » Valérie Gin-Boyer travaille notamment avec Xavier Rollet depuis près de 15 ans. Un esprit et une dimension humaine que les clients plébiscitent, saluant le juste équilibre entre professionnalisme, disponibilité, bienveillance et bonne humeur. « Nous avons plaisir à nous retrouver tous les jours, poursuit l'avocat, soulignant l'importance de l'aspect humain. Au-delà de l'activité juridique, nous aimons partager des moments conviviaux. » Chaque année, l'équipe s'offre, entre autres, un déjeuner dans un restaurant étoilé. Une tradition immanquable que les associés ont bien l'intention de faire perdurer. ■

## Ce qu'ils pensent de l'équipe droit fiscal du cabinet Racine

### Jean-Philippe Blangy

Senior Partner, Head of Asset Management, Tristan Capital Partners



“

Notre activité repose sur des investissements purement immobiliers à travers une vingtaine de pays. Nous avons construit avec Fabrice Rymarz, que je connais depuis plus de dix ans, un réel lien de confiance qui n'est pas lié uniquement au résultat. La fiscalité n'est pas une matière binaire. Beaucoup de critères entrent en ligne de compte. Le risque est toujours partagé. Les avocats interviennent sur des sujets techniques de structuration, mais aussi sur l'aspect prévention. Ils font preuve de créativité, d'intelligence et de pédagogie. Ce sont des personnalités sympathiques et très attachantes qui savent vulgariser leur discipline pour se faire comprendre. Si bien que la relation est très facile. Ils travaillent beaucoup et sont d'ailleurs très disponibles. On sent que la satisfaction du client est ancré dans leur culture. ”

### Cédric Vallin

Président, Hemisphere Capital



“

L'équipe dispose d'une expérience solide à la fois en fiscalité corporate et en fiscalité immobilière. Elle concilie expertise, rigueur, proximité, taille humaine et disponibilité. Cet équilibre est très agréable. Je suis en lien direct avec Fabrice Rymarz, mais nous travaillons également avec d'autres membres de l'équipe, notamment Quentin Cournot et Aude Gary-Bally. On sent que ce sont des personnes qui aiment travailler ensemble et que chacun est épanoui. Je crois qu'ils ont réussi à conserver un esprit familial. ”

### Jean-Arnaud Thai

VP Corporate Global Reward, Essilor



“

Xavier Rollet est un grand professionnel qui, au delà de son expertise, est capable de trouver des solutions à un problème donné. Je le considère comme un partenaire bienveillant qui va me soutenir, m'aider, et parfois même me faire rire dans des situations délicates. Mais toujours avec un grand professionnalisme. J'accepte qu'il remette en cause mes positions, car je sais que son expertise pourra m'aider à créer de la valeur. J'ai totalement confiance en lui. Je sais que je peux lui confier des dossiers sensibles et confidentiels. On ressent par ailleurs l'esprit collectif du cabinet Racine. Les avocats sont là pour accompagner au mieux le client. ”